

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2022



Gagnants du Prix Joseph Forget de la Fédération de conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA)

Le CSCN souhaite offrir ses félicitations à deux anciens conseillers scolaires du CSCN, Laurent Bolduc et Karen Doucet, qui ont remporté le Prix Joseph Forget lors du Colloque de la FCSFA le 9 avril dernier. Le CSCN et ses communautés scolaires ont grandement bénéficié du dévouement et de l'engagement de ces deux récipiendaires. Félicitations à M Bolduc et Mme Doucet!



TANYA SAUMURE
Présidente

ÉTIENNE ALARY
Vice-président et Président
catholique

GISCARD KODIANE
Vice-président catholique

STEVE DAIGLE
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Conseiller public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

ÉRIC DION
Directeur général adjoint

MARC LABONTÉ
Trésorier

LAURA DEVANEY
Directrice des affaires
corporatives

Plan d'éducation 2022-2025

Le Conseil élu a adopté son plan d'éducation pour 2022 à 2025. Le plan est une continuation du plan 2021-2024 et est construit autour de quatre principaux domaines: progression et réussite des élèves, appui à l'apprentissage, enseignement et leadership ainsi que la gouvernance. Un cinquième domaine, soit celui du contexte local et sociétal, est transversal dans le plan.

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2022



Le plan d'éducation poursuit des initiatives déjà en marche dans les écoles du CSCN dont celle des plans d'amélioration continue. Il mise aussi sur les données probantes pour orienter les stratégies d'intervention. Parmi les nouveautés, un accent est mis sur l'évaluation des apprentissages, la cueillette de données pour mieux comprendre les facteurs de réussite de différents groupes d'élèves dont les élèves des minorités visibles et les élèves Premières nations, Métis et Inuit ainsi qu'un encadrement sur le bien-être dans le système scolaire.

Des modifications mineures dans le domaine de la gouvernance au plan permettent de rendre compte des progrès du CSCN pour ce qui est de la révision de ses politiques et la refonte complète du plan des immobilisations.

Ajout de niveaux scolaires à l'école Des Fondateurs

Le Conseil élu a fourni le mandat au directeur général d'ajouter graduellement les niveaux scolaires de la 10^e à la 12^e année à l'école Des Fondateurs à partir de l'année 2022-2023. Le CSCN prévoit avoir des élèves qui voudront compléter leur scolarité à l'école Des Fondateurs jusqu'en 12^e année dans les prochaines années. Présentement, l'école offre une programmation de la maternelle à la 9^e année. Le CSCN a déjà offert des programmations adaptées dans des situations similaires dans de petites écoles en région, dont à Wainwright et à Lloydminster, et il est offra une telle programmation à l'école Des Fondateurs à Camrose.

Mise à jour du comité ad hoc sur le nom des écoles catholiques

Une rencontre d'information pour les membres du personnel de l'école Père-Lacombe a eu lieu le 14 avril. Durant la rencontre, la biographie d'Albert Lacombe a été présentée toute comme les perspectives de l'archevêché ainsi que celles des Premiers nations, Métis et Inuits présentées par une professeure du Campus Saint-Jean. Une rencontre similaire est prévue en soirée dans les prochaines semaines avec les parents et la communauté. Le CSCN vise une décision pour changer le nom avant la fin juin 2022.

Politiques et procédures du CSCN

Le comité de gouvernance et des politiques a eu une rencontre le 28 mars afin de revoir des politiques du CSCN et faire des recommandations au Conseil élu.

TANYA SAUMURE
Présidente

ÉTIENNE ALARY
Vice-président et Président
catholique

GISCARD KODIANE
Vice-président catholique

STEVE DAIGLE
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Conseiller public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

ÉRIC DION
Directeur général adjoint

MARC LABONTÉ
Trésorier

LAURA DEVANEY
Directrice des affaires
corporatives

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2022



Politique 1.15 – Désignation des écoles du CSCN : Après une recommandation du comité de gouvernance et des politiques, le Conseil élu a adopté en première lecture une nouvelle politique 1.15 - Désignation des écoles du CSCN. Cette politique inclut les procédures à suivre dans la sélection de la désignation d'une école du CSCN qui étaient établies dans une ancienne politique du CSCN. Si adoptée en deuxième lecture, elle établira aussi un processus qui permettra le changement de désignation d'une école sans devoir procéder à une fermeture d'école comme c'est présentement le cas.

Il est important de noter que le processus proposé est robuste afin d'assurer la protection des droits confessionnels. Afin que le Conseil élu considère le changement de désignation, une telle demande doit être avancée par un parent de l'école, avoir l'appui du Conseil d'école, avoir l'appui des deux tiers des familles avec au moins un enfant inscrit à l'école en question et être parrainée par un conseiller scolaire. Dans ce cas, le Conseil élu pourra entamer un processus de modification de la désignation d'une école. Le processus qui suivra sera établi en détail dans une procédure administrative, présentement en élaboration.

La politique est disponible [ici](#). Si vous avez des questions ou des commentaires, nous vous encourageons à les partager avec nous en communiquant avec Laura Devaney, directrice des affaires corporatives avant le 20 mai 2022, à ldevaney@centrenord.ab.ca.

Le Conseil élu a aussi adopté en deuxième lecture des modifications à la politique 3.7 – Réaménagement des communautés scolaires pour refléter la nouvelle politique 1.15.

Autres changements de politiques : Le Conseil élu a aussi adopté en première lecture des modifications aux 1.12 et 1.13 sur la rémunération et les dépenses des conseillers scolaires afin de s'assurer que les politiques et les pratiques existantes soient conformes. Des corrections et modifications mineures aux politiques 1.0 - Métropolitique, 2.1 - Délégation à la direction générale et le Règlement de procédure ont aussi été adoptés en première lecture. Les modifications adoptées en première lecture sont disponibles [ici](#).

Mise à jour des procédures administratives : Le Conseil élu a aussi reçu un rapport de surveillance sur la mise à jour des procédures administratives du CSCN. Le rapport partage la conformité de l'administration quant à la création d'une nouvelle procédure administrative B.1 - *Code de conduite* et des mises à jour à d'anciennes politiques et procédures traitant le recrutement, nomination et affectation des directions d'écoles et des directions adjointes, ainsi que sur l'offre de programmation religieuse et la programmation scolaire catholique. Les modifications des procédures administratives sont disponibles sur le [site Web du CSCN](#). Le code de conduite sera affiché sur la page Web du CSCN dans les prochains jours.

TANYA SAUMURE
Présidente

ÉTIENNE ALARY
Vice-président et Président
catholique

GISCARD KODIANE
Vice-président catholique

STEVE DAIGLE
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Conseiller public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

ÉRIC DION
Directeur général adjoint

MARC LABONTÉ
Trésorier

LAURA DEVANEY
Directrice des affaires
corporatives

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2022



Calendriers scolaires 2022-2023

Le Conseil élu a adopté les calendriers scolaires pour les écoles Boréale, Saint-Christophe et Sans-Frontières pour l'année 2022-2023. Les calendriers sont disponibles [ici](#).

Formation conjointe sur la négociation raisonnée

Le comité de négociation des enseignants ainsi que celui de l'équipe administrative du CSCN se sont réunis les 26 et 27 avril dernier pour participer à une formation réussie sur la négociation raisonnée. Ces deux jours animés par Bruno Lambert du Groupe Lavigne ont permis aux participants une compréhension commune des principes de la négociation raisonnée en plus d'établir des relations dans cette approche de collaboration.

Embauches des postes de directions

Le CSCN a récemment procédé à l'embauche d'une directrice des services dans le domaine de l'inclusion. Mme Andrée Nobert-Bennett a accepté le poste et débutera le 2 mai dans ses nouvelles fonctions. Mme Nobert-Bennett est présentement conseillère pédagogique au CSCN.

Les directions des écoles Notre-Dame et La Mission ont également été annoncées récemment. Nancy Roy débutera comme directrice à l'école Notre-Dame le 2 mai prochain et Nancy Bélanger sera en poste à l'école La Mission en aout prochain. Abigail Lawrence, présentement direction à l'école À la Découverte, se joindra à l'équipe des conseillers pédagogiques en aout 2022.

Frais de scolarité et de prématernelle

Le Conseil élu a adopté les frais harmonisés pour les écoles du CSCN pour l'année 2022-2023. Il n'y a aucun changement de frais de scolarité pour l'année prochaine.

TANYA SAUMURE
Présidente

ÉTIENNE ALARY
Vice-président et Président
catholique

GISCARD KODIANE
Vice-président catholique

STEVE DAIGLE
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Conseiller public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

ÉRIC DION
Directeur général adjoint

MARC LABONTÉ
Trésorier

LAURA DEVANEY
Directrice des affaires
corporatives

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2022



Le Conseil élu a aussi maintenu les frais pour la prématernelle à 800\$ par enfant pour l'année 2022-2023.

Projets en cours

	Mat	1-6	7-9	10-12
Frais culturels		15\$	25\$	25\$
Cours complémentaires pour l'année			60\$	s. o.
Agenda (facultatif)		10-15\$		
Total	0\$	30\$	85\$	25\$
Cours facultatifs				
Frais maximums imposables par l'école				40\$
Langue internationale				40\$
Beaux-arts				40\$
Graphisme				40\$
Multimédia				40\$
Design				40\$
Conditionnement physique				60\$
Autres				60\$
Soudure				60\$
Alimentation				60\$
Construction				60\$
Coiffure				60\$
Robotique				60\$
Autres				60\$
Éd. Phy. 20/30				60\$

TANYA SAUMURE
Présidente

ÉTIENNE ALARY
Vice-président et Président
catholique

GISCARD KODIANE
Vice-président catholique

STEVE DAIGLE
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Conseiller public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

ÉRIC DION
Directeur général adjoint

MARC LABONTÉ
Trésorier

LAURA DEVANEY
Directrice des affaires
corporatives

École Citadelle : L'avancement des travaux permet d'anticiper que l'édifice sera complété à temps pour la rentrée scolaire 2022-2023. L'école est complétée à environ 90 - 95%.

École À la Découverte: Les travaux se poursuivent en fonction des échéanciers prévus par le projet. L'école est achevée à environ 80 - 85%.

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2022



École Quatre-Saisons: Les dessins et les spécifications ont été soumis dans un appel d'offres. La sélection de la compagnie de construction devrait avoir lieu au début mai. La construction de l'école devrait commencer à la fin de l'été.

École francophone de Stony Plain: L'entrepreneur sélectionné pour le projet est Binder Construction. La construction a commencé à la mi-avril. Selon Modus, les unités de classes mobiles seront prêtes à être récupérées dans la première semaine de mai pour être livrées sur le site dans les jours suivants. La construction de l'école devrait être terminée au début du mois d'août, permettant au CSCN d'installer les salles de classe avant la rentrée scolaire.

École Claudette-et-Denis-Tardif: Des salles de classe dédiées pour les 6e et 7e années ont été sélectionnées à l'école Clover Bar à Sherwood Park pour offrir le premier cycle du secondaire à Claudette-et-Denis-Tardif. L'école disposera d'une entrée réservée aux élèves et au personnel. L'entente entre Elk Island Public et le CSCN est en cours de finalisation. L'étape de développement de la conception de la nouvelle école est terminée. La prochaine étape du projet est de revoir le zoning conformément au processus du comté de Strathcona. Ensuite, un engagement communautaire devra avoir lieu afin que le permis de développement soit approuvé. Une fois le permis de développement approuvé, l'école peut lancer un appel d'offres dans le cadre du processus P3.

Mise à jour sur le site scolaire de Legal : Le CSCN a fait la demande de disposition du site scolaire à Legal et est en attente d'une réponse du ministère.

Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 25 mai 2022 à 18h à la Cité francophone.

TANYA SAUMURE
Présidente

ÉTIENNE ALARY
Vice-président et Président
catholique

GISCARD KODIANE
Vice-président catholique

STEVE DAIGLE
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Conseiller public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

ÉRIC DION
Directeur général adjoint

MARC LABONTÉ
Trésorier

LAURA DEVANEY
Directrice des affaires
corporatives